

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE DE BOFFRES (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070035700010

POSTE COMPTABLE : SGC DE PRIVAS

M 14

Compte administratif
 voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A10.3 - Opérations liées aux cessions	30
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	33
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 07035	MAIRIE DE BOFFRES BUDGET PRINCIPAL	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 368 725,99	G 525 509,69
	Section d'investissement	B 271 578,34	H 364 871,72

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 234 854,13 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 190 643,26 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	830 947,59	= G+H+I+J 1 125 235,54

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 73 720,21	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 73 720,21	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 368 725,99	= G+I+K 760 363,82
	Section d'investissement	= B+D+F 535 941,81	= H+J+L 364 871,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 904 667,80	= G+H+I+J+K+L 1 125 235,54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 73 720,21	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

MAIRIE DE BOFFRES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 720,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	164 350,00	124 189,08	0,00	0,00	40 160,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	195 400,00	167 519,03	0,00	0,00	27 880,97
014	Atténuations de produits	29 549,00	25 549,00	0,00	0,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	57 400,00	40 952,71	0,00	0,00	16 447,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		446 699,00	358 209,82	0,00	0,00	88 489,18
66	Charges financières	9 109,63	9 109,63	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	81,29	0,00	0,00	1 618,71
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	26 700,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		484 208,63	367 400,74	0,00	0,00	116 807,89
023	Virement à la section d'investissement (2)	239 684,25				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 325,25	1 325,25			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		241 009,50	1 325,25			239 684,25
TOTAL		725 218,13	368 725,99	0,00	0,00	356 492,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 500,00	6 506,24	0,00	0,00	2 993,76
70	Produits services, domaine et ventes div	66 800,00	67 987,96	0,00	0,00	-1 187,96
73	Impôts et taxes	201 802,00	209 212,70	0,00	0,00	-7 410,70
74	Dotations et participations	174 418,00	193 835,18	0,00	0,00	-19 417,18
75	Autres produits de gestion courante	37 844,00	44 677,11	0,00	0,00	-6 833,11
Total des recettes de gestion courante		490 364,00	522 219,19	0,00	0,00	-31 855,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 290,50	0,00	0,00	-3 290,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		490 364,00	525 509,69	0,00	0,00	-35 145,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		490 364,00	525 509,69	0,00	0,00	-35 145,69
Pour information		(3) 234 854,13				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 140,00	5 140,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 000,00	451,42	0,00	548,58
21	Immobilisations corporelles	229 700,00	26 312,74	73 720,21	129 667,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	18 673,71	0,00	6 326,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	260 840,00	50 577,87	73 720,21	136 541,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 800,04	100 042,36	0,00	757,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 351,96			
	Total des dépenses financières	110 152,00	100 042,36	0,00	10 109,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	370 992,00	150 620,23	73 720,21	146 651,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	127 284,40	120 958,11		6 326,29
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	127 284,40	120 958,11		6 326,29
	TOTAL	498 276,40	271 578,34	73 720,21	152 977,85
	Pour information	(2) 190 643,26			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	116 770,36	67 956,20	0,00	48 814,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	166 770,36	67 956,20	0,00	98 814,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 052,00	28 894,35	0,00	-21 842,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	144 803,40	144 803,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	934,41	0,00	1 065,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	153 855,40	174 632,16	0,00	-20 776,76
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	320 625,76	242 588,36	0,00	78 037,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	239 684,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 325,25	1 325,25		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	127 284,40	120 958,11		6 326,29
	Total des recettes d'ordre d'investissement	368 293,90	122 283,36		246 010,54
	TOTAL	688 919,66	364 871,72	0,00	324 047,94

MAIRIE DE BOFFRES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	124 189,08		124 189,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	167 519,03		167 519,03
014	Atténuations de produits	25 549,00		25 549,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 952,71		40 952,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 109,63	0,00	9 109,63
67	Charges exceptionnelles	81,29	0,00	81,29
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 325,25	1 325,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		367 400,74	1 325,25	368 725,99
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 042,36	0,00	100 042,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 140,00	0,00	5 140,00
204	Subventions d'équipement versées	451,42	0,00	451,42
21	Immobilisations corporelles (6)	26 312,74	120 958,11	147 270,85
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 673,71	0,00	18 673,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		150 620,23	120 958,11	271 578,34
Pour information				190 643,26
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				190 643,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 506,24		6 506,24
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	67 987,96		67 987,96
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	209 212,70		209 212,70
74	Dotations et participations	193 835,18		193 835,18
75	Autres produits de gestion courante	44 677,11	0,00	44 677,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 290,50	0,00	3 290,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		525 509,69	0,00	525 509,69
Pour information				234 854,13
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	28 894,35	0,00	28 894,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	144 803,40		144 803,40
13	Subventions d'investissement	67 956,20	0,00	67 956,20
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	934,41	0,00	934,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	120 958,11	120 958,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 325,25	1 325,25
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		242 588,36	122 283,36	364 871,72
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	164 350,00	124 189,08	0,00	0,00	40 160,92
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	15 000,00	13 906,30	0,00	0,00	1 093,70
60611	Eau et assainissement	3 500,00	3 630,94	0,00	0,00	-130,94
60612	Energie - Electricité	15 000,00	12 034,46	0,00	0,00	2 965,54
60621	Combustibles	6 750,00	5 501,60	0,00	0,00	1 248,40
60622	Carburants	1 000,00	740,57	0,00	0,00	259,43
60623	Alimentation	550,00	362,23	0,00	0,00	187,77
60624	Produits de traitement	150,00	43,70	0,00	0,00	106,30
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	853,27	0,00	0,00	2 646,73
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	1 363,36	0,00	0,00	3 136,64
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	800,00	321,15	0,00	0,00	478,85
6064	Fournitures administratives	2 500,00	570,21	0,00	0,00	1 929,79
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	2 893,27	0,00	0,00	106,73
6068	Autres matières et fournitures	600,00	1 207,73	0,00	0,00	-607,73
611	Contrats de prestations de services	19 500,00	20 775,30	0,00	0,00	-1 275,30
6135	Locations mobilières	3 700,00	3 055,92	0,00	0,00	644,08
61521	Entretien terrains	2 000,00	160,00	0,00	0,00	1 840,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	4 658,36	0,00	0,00	-658,36
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 300,00	4 749,90	0,00	0,00	-2 449,90
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	235,77	0,00	0,00	3 764,23
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 400,00	1 229,80	0,00	0,00	170,20
6156	Maintenance	12 000,00	7 536,98	0,00	0,00	4 463,02
6161	Multirisques	6 300,00	6 249,92	0,00	0,00	50,08
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	658,05	0,00	0,00	41,95
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	216,00	0,00	0,00	784,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 477,50	0,00	0,00	-477,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6228	Divers	1 000,00	115,41	0,00	0,00	884,59
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	5 535,50	0,00	0,00	1 464,50
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	1 691,95	0,00	0,00	1 308,05
6237	Publications	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6238	Divers	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	850,00	0,00	0,00	650,00
6248	Divers	0,00	105,00	0,00	0,00	-105,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6256	Missions	500,00	131,94	0,00	0,00	368,06
6257	Réceptions	4 500,00	1 563,37	0,00	0,00	2 936,63
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	829,11	0,00	0,00	170,89
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 458,19	0,00	0,00	541,81
627	Services bancaires et assimilés	100,00	35,28	0,00	0,00	64,72
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	326,74	0,00	0,00	173,26
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	200,00	810,30	0,00	0,00	-610,30
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	720,00	0,00	0,00	280,00
63512	Taxes foncières	4 900,00	4 584,00	0,00	0,00	316,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	195 400,00	167 519,03	0,00	0,00	27 880,97
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	8 500,00	937,98	0,00	0,00	7 562,02
6218	Autre personnel extérieur	11 300,00	7 345,30	0,00	0,00	3 954,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	93,49	0,00	0,00	6,51
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 600,00	1 550,69	0,00	0,00	49,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	280,45	0,00	0,00	19,55
6411	Personnel titulaire	90 000,00	74 652,60	0,00	0,00	15 347,40
6413	Personnel non titulaire	20 000,00	27 664,74	0,00	0,00	-7 664,74
6415	Indemnité inflation	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 200,00	6 384,24	0,00	0,00	5 815,76
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 900,00	17 557,40	0,00	0,00	1 342,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 000,00	20 188,92	0,00	0,00	811,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	1 381,50	0,00	0,00	118,50
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 000,00	7 766,72	0,00	0,00	233,28
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 100,00	983,00	0,00	0,00	117,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	232,00	0,00	0,00	268,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
014	Atténuations de produits	29 549,00	25 549,00	0,00	0,00	4 000,00

MAIRIE DE BOFFRES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739211	Attributions de compensation	25 549,00	25 549,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	57 400,00	40 952,71	0,00	0,00	16 447,29
6531	Indemnités	37 000,00	35 403,88	0,00	0,00	1 596,12
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 501,78	0,00	0,00	198,22
6535	Formation	600,00	357,57	0,00	0,00	242,43
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	64,00	0,00	0,00	1 936,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	1 563,28	0,00	0,00	3 436,72
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 500,00	2 060,00	0,00	0,00	440,00
65888	Autres	100,00	2,20	0,00	0,00	97,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		446 699,00	358 209,82	0,00	0,00	88 489,18
66	Charges financières (b)	9 109,63	9 109,63	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 109,63	9 109,63	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	81,29	0,00	0,00	1 618,71
6713	Secours et dots	200,00	81,29	0,00	0,00	118,71
6714	Bourses et prix	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	26 700,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		484 208,63	367 400,74	0,00	0,00	116 807,89
023	Virement à la section d'investissement	239 684,25	0,00			239 684,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 325,25	1 325,25			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 325,25	1 325,25			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		241 009,50	1 325,25			239 684,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		241 009,50	1 325,25			239 684,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		725 218,13	368 725,99	0,00	0,00	356 492,14
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 500,00	6 506,24	0,00	0,00	2 993,76
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 500,00	6 006,24	0,00	0,00	3 493,76
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	66 800,00	67 987,96	0,00	0,00	-1 187,96
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 560,83	0,00	0,00	-60,83
7067	Redev. services périscolaires et enseign	13 400,00	10 067,20	0,00	0,00	3 332,80
7081	Services exploités intérêt du personnel	600,00	583,65	0,00	0,00	16,35
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	125,00	0,00	0,00	-125,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	51 000,00	55 651,28	0,00	0,00	-4 651,28
73	Impôts et taxes	201 802,00	209 212,70	0,00	0,00	-7 410,70
73111	Impôts directs locaux	183 815,00	181 371,00	0,00	0,00	2 444,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 487,00	0,00	0,00	0,00	2 487,00
73211	Attribution de compensation	0,00	27 391,70	0,00	0,00	-27 391,70
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7388	Autres taxes diverses	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
74	Dotations et participations	174 418,00	193 835,18	0,00	0,00	-19 417,18
7411	Dotation forfaitaire	128 000,00	128 000,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 497,00	37 497,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 813,00	2 813,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 027,00	3 133,00	0,00	0,00	-106,00
744	FCTVA	126,00	0,00	0,00	0,00	126,00
74718	Autres participations Etat	0,00	409,02	0,00	0,00	-409,02
7473	Participat° Départements	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	18 006,00	0,00	0,00	-18 006,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 955,00	2 955,00	0,00	0,00	0,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	922,16	0,00	0,00	-922,16
75	Autres produits de gestion courante	37 844,00	44 677,11	0,00	0,00	-6 833,11
752	Revenus des immeubles	37 844,00	44 675,08	0,00	0,00	-6 831,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,03	0,00	0,00	-2,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		490 364,00	522 219,19	0,00	0,00	-31 855,19
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 290,50	0,00	0,00	-3 290,50
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 185,50	0,00	0,00	-1 185,50
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	105,00	0,00	0,00	-105,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		490 364,00	525 509,69	0,00	0,00	-35 145,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		490 364,00	525 509,69	0,00	0,00	-35 145,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		234 854,13				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 140,00	5 140,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	140,00	5 140,00	0,00	-5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 000,00	451,42	0,00	548,58
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 000,00	451,42	0,00	548,58
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	229 700,00	26 312,74	73 720,21	129 667,05
2111	Terrains nus	4 000,00	280,90	0,00	3 719,10
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	0,00	0,00	200,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	5 585,40	0,00	-585,40
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	2 811,84	0,00	27 188,16
2132	Immeubles de rapport	75 000,00	4 083,40	47 444,69	23 471,91
2135	Installations générales, agencements	67 000,00	308,58	26 275,52	40 415,90
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	1 612,55	0,00	3 387,45
21538	Autres réseaux	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	7 000,00	972,66	0,00	6 027,34
2182	Matériel de transport	8 000,00	2 282,46	0,00	5 717,54
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	655,00	0,00	3 845,00
2184	Mobilier	10 000,00	5 169,48	0,00	4 830,52
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	2 550,47	0,00	1 449,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	25 000,00	18 673,71	0,00	6 326,29
238	Avances versées commandes immo. incorp.	25 000,00	18 673,71	0,00	6 326,29
Total des dépenses d'équipement		260 840,00	50 577,87	73 720,21	136 541,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 800,04	100 042,36	0,00	757,68
1641	Emprunts en euros	97 474,79	97 474,79	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 242,32	0,00	757,68
168758	Dettes - Autres groupements	1 325,25	1 325,25	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 351,96			
Total des dépenses financières		110 152,00	100 042,36	0,00	10 109,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		370 992,00	150 620,23	73 720,21	146 651,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	127 284,40	120 958,11		6 326,29
2135	Installations générales, agencements	127 284,40	120 958,11		6 326,29
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		127 284,40	120 958,11		6 326,29
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		498 276,40	271 578,34	73 720,21	152 977,85
Pour information		190 643,26			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	116 770,36	67 956,20	0,00	48 814,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 608,33	0,00	0,00	40 608,33
1322	Subv. non transf. Régions	30 240,00	30 240,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 784,00	33 427,20	0,00	8 356,80
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 138,03	4 289,00	0,00	-150,97
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		166 770,36	67 956,20	0,00	98 814,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 855,40	173 697,75	0,00	-21 842,35
10222	FCTVA	4 052,00	4 024,41	0,00	27,59
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	24 869,94	0,00	-21 869,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	144 803,40	144 803,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	934,41	0,00	1 065,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		153 855,40	174 632,16	0,00	-20 776,76
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		320 625,76	242 588,36	0,00	78 037,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	239 684,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 325,25	1 325,25		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 325,25	1 325,25		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		241 009,50	1 325,25		239 684,25
041	Opérations patrimoniales (5)	127 284,40	120 958,11		6 326,29
238	Avances versées commandes immo. incorp.	127 284,40	120 958,11		6 326,29
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		368 293,90	122 283,36		246 010,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		688 919,66	364 871,72	0,00	324 047,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 100 000,00									
00000575058	CRCA				300 000,00	F		3,880	3,880		A	P	O	A-1
A1908361	CELDA				500 000,00	F		5,060	5,060		A	P	O	A-1
A1917083000	CELDA	06/06/2017	24/07/2017	25/02/2018	300 000,00	F		1,120	1,120		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

MAIRIE DE BOFFRES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 100 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		255 068,83					97 474,79	9 109,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		255 068,83					97 474,79	9 109,63	0,00	0,00
00000575058		0,00	A-1	30 557,83	12,00	F		3,880	29 416,48	2 327,00	0,00	0,00
A1908361		0,00	A-1	45 852,47	15,00	F		5,060	43 644,06	4 528,52	0,00	0,00
A1917083000		0,00	A-1	178 658,53	7,00	F		1,120	24 414,25	2 254,11	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BOFFRES - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		255 068,83					97 474,79	9 109,63	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	255 068,83	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		108 152,00	I 98 800,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		98 800,04	98 800,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	97 474,79	97 474,79
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 325,25	1 325,25
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 351,96	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 351,96	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	98 800,04	73 720,21	190 643,26	363 163,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		248 061,50	30 219,60
Ressources propres externes de l'année (a)		7 052,00	28 894,35
10222	FCTVA	4 052,00	4 024,41
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	24 869,94
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		241 009,50	1 325,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 325,25	1 325,25
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	239 684,25	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 219,60	0,00	0,00	144 803,40	175 023,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 363 163,51
Ressources propres disponibles	IV 175 023,00
Solde	V = IV – II (3) -188 140,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/07/2021	ACPTÉ CHAUFFERIE	18 673,71	0,00	0
22/07/2021	ACPTÉ EP TERRAIN DE JEUX	1 612,55	0,00	0
08/09/2021	frais de bornage achat de terr	74,70	0,00	0
10/05/2022	Gros outillage-rabot-pompe-	972,66	0,00	0
10/05/2022	TABLES+BANCS EXTERIEUR	5 169,48	0,00	0
30/06/2022	revision du PLU	451,42	0,00	0
05/07/2022	REMORQUE +RAMPE	2 282,46	0,00	0
10/10/2022	armoire frigo cantine	2 150,57	0,00	0
08/11/2022	ABAT SON EGLISE	2 811,84	0,00	0
08/11/2022	CHAUFFE EAU LOG RUE MOULINS	308,58	0,00	0
08/11/2022	FRAIS NOTAIRE CESSION GRATUITE	206,20	0,00	0
13/12/2022	isolation ecole	5 585,40	0,00	0
13/12/2022	Isolation log ancienne poste	4 083,40	0,00	0
13/12/2022	lave vaisselle sdf	399,90	0,00	0
13/12/2022	ordi ecole	655,00	0,00	0
13/12/2022	site internet 2022	5 140,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		50 577,87	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,67	1,67	1,67	0,00	1,67
Adjoint technique	C	0,00	1,67	1,67	1,67	0,00	1,67
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	1,67	2,67	2,67	2,00	4,67

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM	C	S	356	0,00	A 3-3-5	CDD CDD
ATSEM	C	S	356	0,00	A 3-3-5	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	353	0,00	A A	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	577 300,00	0,00	31,92	0,25	184 274,16	0,25
TFPNB	56 900,00	0,00	54,67	0,25	31 107,23	0,25
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	634 200,00	0,00			215 381,39	0,25

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par (1) Le premier Adjoint.
 A Boffres, le 04/04/2023
 Le premier Adjoint

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Boffres, le 04/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNDT Antony	
BEROUD Pierre	
BLONDEL Corinne	
CHAUCHARD Christian	
CLEMENT Agnès	
CUCCIA Hélène	
DESBOS Marc	
JUGE Hubert	
JULIEN Brice	
ORBAN Nathalie	
RIAILLON Jean	

Certifié exécutoire par (1) Le premier Adjoint, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Boffres, le 04/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.